L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 12 JUILLET 1889.

CHLORO-NAPHTOLEUM devrait être employé dans les lieux d'aisance, bas-fonds, chambres de malades et appartements en général. 7juil—3m

## PETITES ANNONCES.

### A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et barre, coin des rues Bertigny et Urquhart. 10 juil—7?

A VENDRE—2 belles et jeunes juments par B. Plege, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16 juil—?

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Frank Luning.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,460—Division D—Attendu que Herman Schroeder a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Luning, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juil—11 16 20

**Succession de Peter Barbarich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,358 — Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par la Veuve de Pierre Barbarich, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juil—11,16,20

**Succession de Joséphine Pecot, Veuve de Pierre A. Dupré.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,390—Division C—Attendu que Lucien Dupré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Pecot, Veuve de Pierre A. Dupré, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 juil—3,9,12

**No 26,504.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

Succession de Abigail L. Slark.

LA Franklin Trust Company de Brooklyn, N. Y., dûment appointée gardienne du mineur Edwin S. Stanton, ayant fait la demande sur l'exécuteur de la dernière volonté et testament de Abigail L. Slark, pour l'argent entre ses mains appartenant au dit mineur, avis est par le présent donné à tous ceux se réclamant créanciers du dit mineur d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de cette publication, les raisons pour lesquelles cet argent ne serait pas payé.

Par ordre de la cour.

HUGUES J. LAVERGNE, Député-Greffier.

3 juil—3 17 août 1

**Succession de James M. Seixas.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 27,397. — Division A.— Attendu que Julia Dorland Seixas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James M. Seixas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 juil—6 11 14

**Succession de Maria S. Righter.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 27,392 — Division A—Attendu que William F. Brown a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria S. Righter, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 juil—4,10,13

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,960—Division D.—John J. Voelkel vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de John J. Voelkel soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 22 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'arranger les termes et les conditions de la vente des biens rendus par le dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1889.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

12 juil—2f au 22 juil

SI votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naphtoleum, vous le trouverez au bureau principal, Dumaine et Decatur. 7 juillet—3m

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Royale et Hôpital.

Mme Veuve R. Tudury vs. Veuve et héritiers de F. Degeorge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,256—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Hôpital, Ursulines et Bourbon, formant le coin des rues Hôpital et Royale, et mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Royale sur cent trois pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Hôpital. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve. Etant la même propriété acquise par feu François Degeorge par achat des légataires de feu Gilbert Degeorge d'après un acte passé le 16 octobre 1880, pardevant Oscar Drouet, ex-notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24juin—24—1 8 15 22 27 juil

**Athénée Louisianais.**

**Concours littéraire de 1889**

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrence, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier dos lier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. [illegible]

[illegible]

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

## L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,

A

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUILLET 1889

# GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de...$300,000, soit | | $300,000 |
| 1 Lot de... | 100,000...... | 100,000 |
| 1 Lot de... | 50,000...... | 50,000 |
| 1 Lot de... | 25,000...... | 25,000 |
| 2 Lots de... | 10,000...... | 20,000 |
| 5 Lots de... | 5,000...... | 25,000 |
| 25 Lots de... | 1,000...... | 25,000 |
| 100 Lots de... | 500 ...... | 50,000 |
| 200 Lots de... | 300...... | 60,000 |
| 500 Lots de... | 200...... | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION:

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de...$500, soit...... | | $50,000 |
| 100 Lots de... | $300, ...... | 30,000 |
| 100 Lots de... | $200, ...... | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de $100, soit...... | | $99,900 |
| 999 Lots de $100, ...... | | 99,900 |

3,134 Lots se montant à.....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement [illegible]

IMPORTANT.

[illegible]

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

[illegible]

# L'ABEILLE

DE LA

# Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

## ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an........................ | $12 00 |
| Six mois.................... | 6 00 |
| Trois mois................. | 3 00 |
| Un mois.................... | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an........................ | $3 00 |
| Six mois.................... | 1 50 |
| Quatre mois............... | 1 00 |
| Un mois.................... | 25 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et à destination pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73 RUE DE CHARTRES [illegible]

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente de l'ensemble du contenu et des installations, etc., d'une pharmacie de premier ordre, en bloc.

—Aussi—

Des meubles de ménage et des comptoirs, etc.

Dans l'affaire de

E. W. Motherhead vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,512—En vertu d'un ordre de vente, daté du 6 juillet 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, LUNDI, 22 juillet 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 248 rue du Camp, coin Delord. [illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juil—17 20

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Grande vente par le Shérif Civil.

De Machinerie, Bouilloires, Installations, etc., appartenant à une manufacture de tabac de première classe, de même qu'un lot de cigares importés et du pays, diverses marques de tabacs, tabac à priser,

Et un grand assortiment de pipes, etc. Au coin des rues Chartres et Conti.

Dans l'affaire de S. J. José vs Mme Vve J. P. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,241—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 20 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 juil—9 13 17 20

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

George H. Saithold, Miss Fanny Frerét, [illegible] vs Wm A. Frerét, et Frederick G. Frerét.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,380—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24juin—24—juillet 8 15 22 27

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. A. Lanauville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,330—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 17 24—1 8 13 juil

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,461 [illegible]

CHARLES W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juin—10, 17, 24—1, 8, 13 juillet

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Mlle Carole A. Hotchkiss vs. C. W. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,150 [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Michael McQuade vs. Wm. J. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,180—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 20—août 3

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente d'une propriété de valeur, formant l'encoignure des rues Bourgogne et François, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Bourgogne et Union.

M. Bell vs. Joseph Gunderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 27,214—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 juil—2 8 16 23 30 août 3

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

James Simeon vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,178 [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juillet 1 8 15 22 27

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 juin—19 27—juillet 3 10 17 26

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente par le Shérif de la barge Keystone [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27juin—27—juil 6 13

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOEY & O'CONNOR.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

[illegible]

A L'ENCAN.

Succession de Daniel O'Regan.

No 17,321—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR [illegible]

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente de trois lots de terre de valeur formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Convenable pour une fabrique de coton, et tous les accessoires. Le tout devant être vendu en bloc.

Aussi deux autres lots de valeur y attenant, avec bâtisses et améliorations.

—Dans l'affaire de—

Elizabeth W. Haisley vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 juin 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27juin—27 24 juil 1 8 15 20

### Avis aux Créanciers

### Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1889.

### AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association" of New Orleans, Lne., insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 3 juin 1889. [illegible]

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

[illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR JAS. P. GUINAULT.

**MEUBLES.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—VENDREDI, 12 juillet 1889, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, à l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse—

Un lot de meubles meublant, vaisselle, verrerie, meubles de bureaux, tapis, etc., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11juil—2t

**ARGENTERIE.**

John E. Schmidt et al vs. Madame E. E. Broadwell et al.—No 26,001.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 31 mai 1889 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite cour:

Un lot d'argenterie française, 1 montre et 1 chaîne en or.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 16 20

**Résidence de famille sur l'Avenue St-Bernard, avec une étable, faisant face à la rue Roman, près du marché St-Bernard et des chars de la rue Claiborne.**

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles— [illegible]

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889 et déposera 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication. 6 juil—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF

[illegible]

**Résidence à étage, rue des Français No 24, près du Marché Français.**

Succession d'Eulalie Laborde, épouse de E. G. Sanders.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6860.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin 1889, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Français, Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4|8 de ligne de face à la rue des Français sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5|8 de ligne.

Ensemble une résidence à étage ayant un rez-de-chaussée un magasin avec résidence au-dessus, hydrant, etc., etc.

"Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse."

Conditions—Une moitié ou davantage comptant à l'option de l'acheteur et la balance à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889. 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'acquisition.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire.

26 juin—26 29—6 13 20 27 juillet

**Magasin en briques à quatre étages, No 128 rue Decatur.**

John P. Gaspard vs. ses créanciers—No 23,271.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1889, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, St-Louis et Toulouse, désigné par le lot No 78 et mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur, la même largeur sur la ligne du fond, sur 64 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, incluant cinq pieds de passage par une allée en commun ouvrant sur la rue Toulouse.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire.

11 juin—11 15 22 29—6 13 juil

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Maison en briques rue du Fort No 14, 16 et 18 près de Bayou. Maison en bois rue Mandeville No 61 entre les rues Royale et Chartres. Vente pour effectuer un partage. Michel Meilleur vs Charles Cavaroc, tuteur et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 23,430.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Royale et Chartres, mesurant 27 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Port, Enghien, Decatur et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue du Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur [illegible]

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jos. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé.

16juin—16 22 29—6 13 20juillet

### PAR WARREN HOMES.

## PLACEMENTS DE CHOIX

Avec des conditions des plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans le Premier et Quatrième District.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des Chars.

Le cottage pour résidence à double corps de logis Nos 323 et 323 1|2, 325 et 325 1|2 rue Jackson.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1|2 rue Annunciation.

L'élégant cottage en bois pour résidence No 40 rue Liberty.

**Succession de Mme Blanche Dumestre.**

**Pour un Partage. A l'encan.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 21,780.

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 13 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 6 juin 1889. Dossier No 21,780, dans l'affaire de la succession de Mme Blanche Dumestre, pour un partage, il sera vendu à l'encan:

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Josephine et Chippewa, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage pour résidence, à double corps de logis, Nos 323 et 323 1|2 rue Jackson.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le précédent décrit ci-dessus et contigu à la dite propriété désignée par le No 22; le dit lot mesurant 34 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 128 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme les Nos 325 et 325 1|2 rue Jackson.

3° Trois lots de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Liberté, anciennement Tremé, Common et Marais, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 9. Les dits lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.

4° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Annunciation, Philip et Chippewa, mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 150 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 179 pieds 3 pouces plus ou moins; le dit terrain formant la moitié du lot primitif désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 3 de mars 1834, déposé dans le bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire public en cette ville.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1|2 rue Annunciation. Les mesures ci-dessus sont conformes aux plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés du mois d'octobre 1887 et sont toutes plus ou moins en mesure américaine, et actuellement en exhibition à l'endroit de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit d'un an et deux ans en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, cinq pour cent frais d'avocat en cas de procédures, la propriété devant être assurée et l'assurance transférée aux détenteurs des billets, le tout garanti par hypothèque spéciale et tiers de vendeur, l'acquéreur assumera les taxes de 1889 en dessus du prix d'adjudication. 10 0|0 comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 15 22 30—juillet 7 13

### PAR W. I. HODGSON.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Cottage No 517 rue des Marais dans le Troisième District.**

Succession de Peter Dewry, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS — W. I. Hodgson, encanteur—bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 13 juin 1889, dossier No 20,774, pour le compte de la succession de feu Peter Dewry, décédé, il sera vendu:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 590, borné par les rues Marais, St-Claude, Musique et l'avenue Lafayette. Le dit terrain est désigné par le No 9 et mesure 30 pieds de façade rue des Marais, sur une profondeur de 91 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, portant le No 517 de la rue des Marais, avec deux chambres, citerne, auvents, etc.

Conditions—Comptant en passant titres; 20 pour cent comptant sur les lieux, et en assumera le paiement des taxes de 1889 en dessus de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16juin—19 26 30—juil 7 14 20

### LEON QUEYROUZE,

ÉPICIER EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

69 RUE DECATUR.

# Portraits au Crayon

J. EMILE RIVIERE

ARTISTE

40 rue Toulouse.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**Propriété à Bienville.**

Bon pour un Club, maison d'affaire et résidence. Vente positive.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juillet, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs—

Deux lots de terre et bâtisses dans l'ilet No 162, borné par les rues Columbia, Frankfort, Union et Trefle, mesurant 60 pieds de face à la rue Columbia, face au lac, par 120 pieds de profondeur, le tout en pied français et formant l'encoignure des rues Columbia et Union. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, récemment bâtie et couverte en ardoises, ayant deux grandes chambres et deux petites chambres plâtrées, galerie tout autour, une grande salle à manger attenante et dépendances, grande cuve, machine à gaz Sun Light et installations, aussi chambres à bois et poulailler, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles. Dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Voir le plan à la Bourse. Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, au frais de l'acquéreur. 11 juil—

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Le nouveau et joli cottage No 13 rue St-Antoine, entre North Rampart et Bourgogne.**

**5 actions du Mutual Building and Homestead Association.**

Succession de Frank Lamoette.

No 27,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 3 août 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs No 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés respectivement le 25 juin 1889 et le 27 juin 1889, pour le compte de la dite succession de la propriété et après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Nord Rampart, Bourgogne et Bourbon, (anciennement Bagatelle) et mesure 27 pieds 7 pouces de face à la rue St-Antoine, sur 136 pieds et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure américaine; d'après un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 21 février 1887, et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 1er mars 1887.

Les améliorations consistent en un nouveau et joli cottage connu comme le numéro municipal 13 rue St-Antoine, ayant six chambres, corridor, cave, lieux d'aisance, etc.

—Aussi—

5 actions (certificat No 296) du Mutual Building and Homestead Association, série quatre, paiement fait jusqu'au 2 juin 1889.

Conditions — Pour les actions, comptant à l'adjudication. Pour la propriété, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets hypothécaires, chacun pour la somme de quatre cents dollars, datés du 26 janvier 1889, payables respectivement à un et deux ans après leur date, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final; le reste de l'adjudication, comptant.

L'intérêt sur les billets sera assumé par l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—29 juil 6 13 20 27 août 3

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Une maison en bois à deux étages avec deux corps de logis dans le Premier District.**

**Coin des rues Gravier et St-Jane.**

Succession de Luke Mahoney et Honora Mahoney, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 5,673.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—SAMEDI, le 3 août 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 25 juin 1889, pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir: [illegible]

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29juin—29—6 13 20 27juil—3août

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Terrain de valeur dans le Sixième District, rue Tolédano. Patente de terre, Jugement, billet de crédit, etc. Mme A. S. Barnes et John H. Page vs. Mme Eliza Anne Page et als—No 25,110.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 mai 1889 et signé le 17 mai 1889, et par le consentement des parties intéressées, enregistré le 3 juin 1889, dans la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp et Magazine et l'avenue de la Louisiane, désigné comme lot No 23, sur un plan à l'étude de T. Guyol, notaire, et mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Tolédano, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

2° Une certaine patente de terre No 449 donnée par W. B. Armstrong, enregistreur du bureau des terres et H. C. Warmoth, gouverneur de Louisiane pour quarante acres et quarante-centièmes.

3° Un certain jugement en faveur de John Page contre le Board of Administrators of the Insane Asylum pour $480.77 avec intérêt à 8 pour cent à partir du 21 mars 1871 et les frais rendu par la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 2312.

4° Un certain billet de crédit ou un ordre tiré par Josiah Fisk, le 11 mai 1881, pour $300 avec intérêt de 8 pour cent à partir de la date.

Pour plus amples informations concernant la patente, jugement et billet de crédit dans les paragraphes deux, trois et quatre, voir l'inventaire déposé à la cour.

Conditions—Pour les biens immobiliers un tiers comptant et le reste à un et deux ans; le portion à crédit sera garantie par privilège de vendeur et hypothèque; les billets porteront intérêt à 8 pour cent et l'acte contiendra les clauses usuelles. Pour les biens mobiliers comptant.

Acte de vente pardevant Ferdinand Kirchner notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 15 22 29 juil 6 13

### PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

**Cottage désirable dans le Quatrième District.**

**No 36 Avenue Washington.**

Interdiction de Emma L. McDuff.

No 3,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 juin 1889, et rendu dans la susdite interdiction.

Le commode Cottage couvert en ardoises, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 36 avenue Washington, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Laurel et Sixième, contenant galerie sur la façade et sur les côtés, 5 chambres avec cabinets à provisions en bas, et 2 chambres avec cabinet à provisions au-dessus, citerne, hangar, etc. Le terrain est décrit comme suit: Lot No 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 100 pieds 9 pouces et une plus petite portion, désignée par la lettre B, mesurant 30 pieds, plus ou moins, de profondeur du côté de la ligne où les lots 3 et 4 se rencontrent, laquelle dite portion de terre le sépare de la propriété appartenant autrefois à Henry Jolie, entre lignes parallèles, et 30 pieds de large dans toute sa profondeur; lesquelles 2 portions de terre mesurent ensemble 30 pieds de face à la rue Washington par 180 pieds 9 pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1889 et fera le dépôt d'usage de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 juin—15 22 29—juil 6 13 20

**VENTE DE SYNDIC.**

**Du contenu, du bon vouloir et de la clientèle du Salon de bière et café "BANK."**

Wm. Vogue vs ses créanciers.

Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 176 rue Commune — LUNDI, 15 juillet 1889, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 118 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 3 juillet 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, il sera vendu:

Tout le contenu, bon vouloir et clientèle du salon de bière et café "Bank," consistant en comptoirs, étagères, installations de buvette, pendules, porte-manteaux, tables M. T., chaises de paille, coffre fort, miroir de buffet, glacière, verrerie, articles de faïence, etc., d'après un inventaire enlisté.

Conditions—Comptant avant livraison.

5 juil—5 13 15

# LE FRANCO-LOUISIANAIS,

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 105 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

PEERLESS DYES Les meilleures.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR MACON, PAUL & ROBINSON

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Propriétés de choix, centralement situées, et d'un rapport rémunérateur.**

**Les maisons de résidence en briques à deux étages, 223 et 225 rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph.**

Succession d'Ernest Basile Joubert.

No 27,181—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1889, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, St Joseph, Carondelet et Julia, mesurant 41 pieds 1 pouce de façade rue St-Charles sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par la lettre "B" sur un plan annexé à l'acte en l'étude d'Amédée Ducatel, en date du 15 février 1886. Les améliorations comprennent une maison de résidence double en briques à deux étages Nos 223 et 225 rue St-Charles, admirablement située pour résidence ou comme placement d'argent, donnant le très joli revenu de $60 par mois, et pouvant toujours se louer à de bons locataires. La propriété est à proximité de marchés, d'églises et lieux d'amusements, et à 10 minutes de marche de la rue du Canal.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1889 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Simson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

15 juin—15,22,29—juil 6,13,20

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

## POUR OPERER UN PARTAGE,

**Les maisons de résidence, double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.**

In re Mme Marie Harvey vs. Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Annunciation, mesurant en pied américain, 36 pieds de façade rue Félicité sur 161 pieds, 3 pouces, plus ou moins, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annunciation, et 160 pieds, 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé du terrain No 12 et d'une portion du terrain 13 [illegible] et une partie des terrains Nos 7 et 8 comme c'est indiqué sur un plan annexé à un acte d'Albert Duparcq à Sargent Pratt, passé pardevant A. Bonnesoque, ancien notaire, le 5 mai 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, commode et bien construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. Les améliorations devront être assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Bernard Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

23 juin—23 29—juil 6 13 20 27.

### PAR B. ONORATO.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Trois Lots de Terre de valeur dans le Premier District, rue Euphrosine, entre les rues Clara et Willow.

Dans l'affaire de E. R. Mitchell vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 26,621.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow (anciennement Martin) Euphrosine et le terrain Canal Coquille et désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 15 sur un plan de Geo. F. Dunbar, voyer, [illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer la collection. Les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées. L'acte de vente pardevant Fred Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les acquéreurs devront assumer et payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

26juin—30 22 29—6 13 20juil.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Le contenu d'un café, etc.**

Dans l'affaire de la succession de John H. Weber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 27,344.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—JEUDI, 18 juillet 1889, à 11 heures, au local au coin Nord Rampart et Montégut, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, en date du 5 juillet 1889, il sera vendu le contenu du dit local, comprenant l'installation d'un café, liqueurs, etc., ensemble avec les autres effets mobiliers comme l'indique plus clairement les renseignements de l'inventaire enregistré. Le tout devant être vendu en block et pour du comptant.

7juil—7 13 18.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District, rue Clio, entre Basin et Franklin.—Une action du fonds capital du Mechanics Dealers & Lumbermen's Exchange de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Patrick C. Malone vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 26,642.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Basin, Clio et Calliope, et désigné comme lot 3 sur un plan ou certificat de mesurage fait par C. A. de Armas, député voyer de la ville, suivant lequel la dite portion de terre mesure 36 pieds 5 pouces et 2 lignes et demie de face à la rue Clio, sur 127 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de l'arrière portion des différents lots Nos 1, 2, 3 et 4.

2° Une action du fonds capital du Mechanics Dealers and Lumbermen's Exchange of New Orleans.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière: Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de date de vente jusqu'à parfait paiement et devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée aux détenteurs des billets. L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. Et pour l'action, comptant avant le transfert.

20 juin—20 22 29—6 13 20 juil

### PAR STEPHEN J. DERBES.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Terrains de choix sur lesquels on peut bâtir dans le Sixième District.**

Interdiction de Veuve Jos. Alton.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.—No 19,353.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi dirigé par l'honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1889, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, SAMEDI, 27 juillet 1889, la propriété ci-après décrite—

Deux certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Pitt, Prytania, Berlin et l'avenue Napoléon, désignés sur un plan de D. M. Brosnan, député voyer, en date du 20 mai 1889, et enlisté en mon bureau comme lots Nos A et B.

Le terrain A mesure 43 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade avenue Napoléon, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'angle de la rue Napoléon et de la rue Pitt. Le terrain B est contigu au terrain A, et mesure 43 pieds 10 pouces et 4 lignes Napoléon avenue sur 150 pieds de profondeur sur la ligne latérale du terrain A; sur la ligne du côté de la rue Prytania 150 pieds de première profondeur, puis le terrain s'élargit de 14 pieds 5 pouces, puis il s'élargit encore de 30 pieds, et mesure 27 pieds 1 pouce et 4 lignes à la ligne intérieure. Les dits terrains A et B étant une partie des terrains 5, 6, 7 et 8, sur un plan de A. d'Hemécourt, voyer, en date du 8 février 1849.

Conditions—Comptant après transfert des titres. L'acquéreur paiera les taxes de 1889 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Alphonse B. Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

26 juin—29 30—juillet 6 13 20 27.

L'Abeille de la [illegible]

VENDREDI, 12 [illegible]

Mandeville, [illegible]

LE STEAMER [illegible]

EXPOSITION [illegible]

COMPAGNIE [illegible]

CHEMINS [illegible]

Queen and [illegible]

FEUI[illegible]

SANS [illegible]

LE DEFAUT [illegible]